



Présentation générale
11/2014

49 Communes

Conseil Communautaire

« Art L123-4 à L123-9 du CASF »

C I A S (EPCI)

33 membres

Le Président = Pdt. de la CCBDP

16 Membres issus du Conseil Communautaire

16 Membres désignés par le Président

Organigramme CIAS BASTIDES DORDOGNE PERIGORD

PRESIDENT

Christian ESTOR

Conseil d'Administration : 33 membres

Direction Générale des Services

DIRECTEUR : *Denis CARISSAN*

Pôle Service Aide à Domicile

Directrice : *Susie MARTIN*

Direction Générale Administrative

Pôles Ressources Humaines

Directrice :

Valérie DEMADE

Assistantes :

Catherine FAUCHIER

Gaëlle STUZMANN

Caroline PEYRIE

Pôle Finances

Joëlle MALET

Michèle BORIE

LALINDE

Responsable d'Antenne
Gérard DOUMENGE

Responsable de secteur
Jade PAGNIN

Accueil
Caroline MANIC

Plannings
*Florence LANGLADE
Nicole BOUSCAILLOU*

Aides à domicile
61

HTM

Mathieu MARCHE

Portage de repas
Logan ROQUES

Action sociale
Emilie VIGNY

BEAUMONT

Responsable d'Antenne
Nadine FITE

Responsable de secteur
Nadine FITE

Accueil
Sonia BIBONNE

Plannings
Ingrid FIORE

Aides à domicile
35

Portage de repas
*Karine MOUNEYDIERE
Stéphanie FLATTET*

Action sociale
Nadine FITE

LE BUISSON

Responsable d'Antenne
Susie MARTIN

Responsable de secteur
Sylviane JUILLARD

Accueil
*Valérie PHILIP
Sandra GRIMALD*

Plannings
*Valérie PHILIP
Sandra GRIMALD*

Aides à domicile
31

HTM

*S.MAURY - V. ESPARTA
G. ANDRIEUX*

Portage de repas
Ø

Action sociale
Emilie VIGNY

MONPAZIER

Responsable d'Antenne
Maryse CASSANG

Responsable de secteur
Maryse CASSANG

Accueil
Monique RAYSSAC

Plannings
Laurine RIMONTEIL

Aides à domicile
23

HTM

Daniel CLOAREC

Portage de repas
*Odette DEJOS
MarieFranceBOUYSSY*

Action sociale
Véronique CLOAREC

HEBERGEMENT

MARPA DU BUISSON

Coordinatrice

Christèle ALLEGRE
+ 4 agents sociaux

Résidence MONPAZIER

Coordinatrice

Véronique CLOAREC

RPA Les Bélisses

Coordinatrice

Yolande POMPIDOU
+ 2 agents techniques

Actualisé le 12/05/2014

BUDGET PRINCIPAL (BP 2014+DM)

☛ FONCTIONNEMENT

5 185 622 €

↳ *Dont : 4 170 640 € de charges de personnel (80%)*

↳ *Dont : 3 754 885 €*

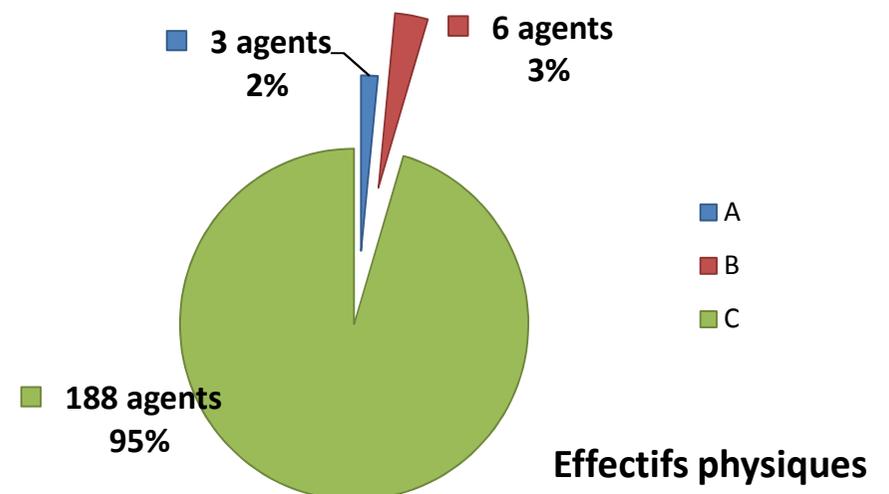
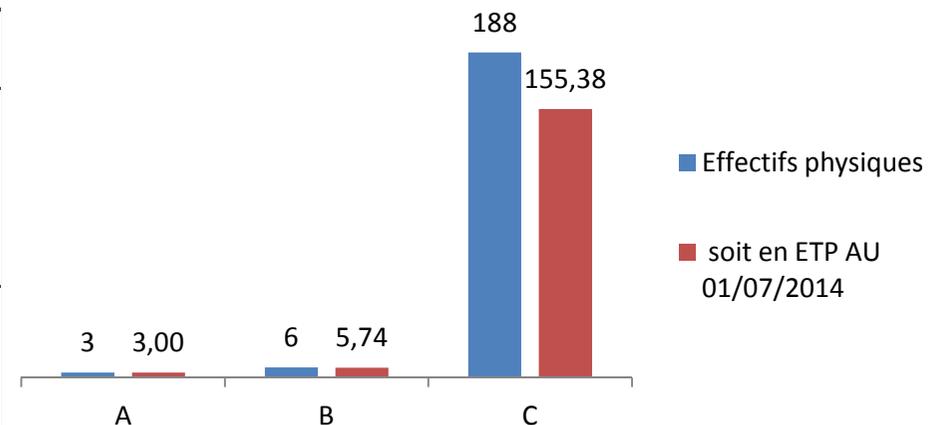
de « produits des services »

↳ *Participation CCBDP 703 681 € (13%)*

☛ INVESTISSEMENT : sur
l'ensemble des 4 budgets : 55 000 €

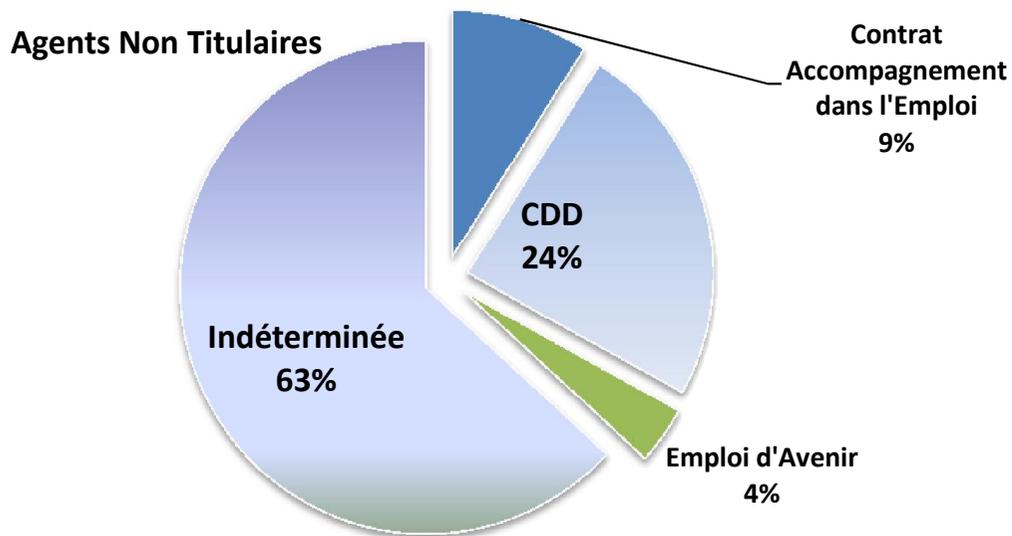
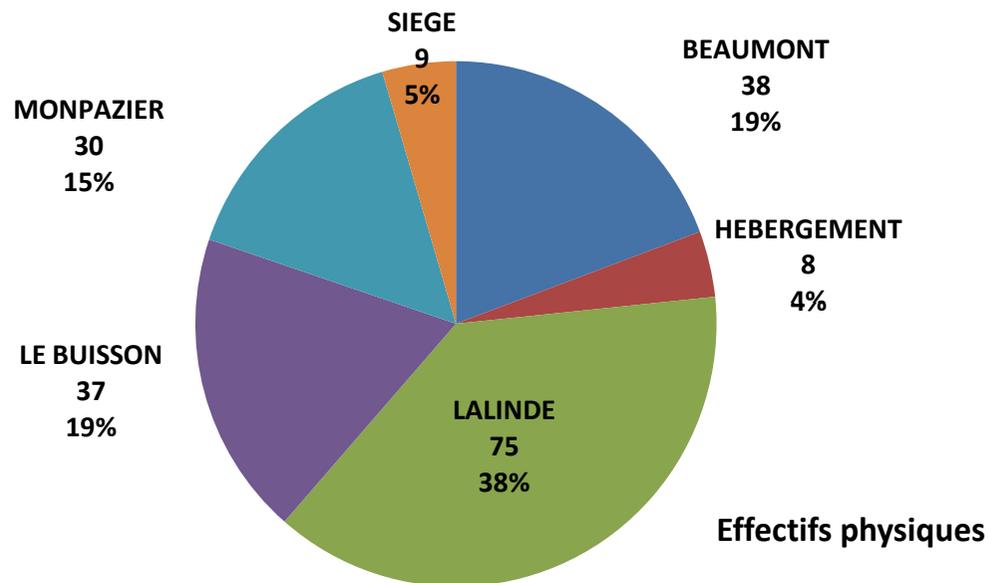
EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2014

CAT	GRADE / FONCTION	fonctionnaires	Contractuels	TOTAL
A	ATTACHES			3
	Directeur		1	
	Responsable RH	1		
	Responsables Antennes		1	
B	REDACTEURS			6
	Responsable SAD	1		
	Responsable Antennes	1	1	
	Responsable Finances	1		
	Assistant RH		1	
	Assistants Socio-Educatifs			
	Responsable Action Sociale		1	
C	Adjoint administratifs	14	2	188
	Agents sociaux	42	121	
	Adjoint techniques	4	5	
TOTAL		64	133	197
<i>Soit Equivalent Temps Plein - ETP</i>		<i>57,32</i>	<i>106,81</i>	<i>164,13</i>



EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2014

- ✓ 197 Agents et 164,13 ETP
- ✓ 58 Temps complet – 139 TNC (71%)
- ✓ 32% de Fonctionnaires – 68% d'ANT



- ✓ Âge moyen : 45 ans
- ✓ Une féminisation à 95% des emplois
- ✓ Un taux d'emploi de travailleurs handicapés de 3,89%.
- ✓ c'est un peu moins de 2 400 bulletins de paie par an pour une masse salariale mensuelle (brut+charges) d'environ 320 000 €
- ✓ De plus, le CIAS est son propre assureur « Chômage », il indemnise en moyenne 9 personnes chaque mois

LES SERVICES

- **Service d'Aide A Domicile (SAAD)**
- **Portage de Repas**
- **Hébergement**
- **Action Sociale**
- **Administration**

Le S.A.A.D

Activité PRESTATAIRE + MANDATAIRE

- ☛ Prestations auprès de personnes âgées dépendantes et handicapées (AVS)
- ☛ Prestations de tâches ménagères (Ménage - Repassage...) (EAD)
- ☛ Prestations « Hommes Toutes Mains » (Jardinage - Petits travaux d'intérieur...)
- ☛ Garde d'enfants de + de 3 ans

Le S.A.A.D.

- 165 000 heures d'intervention par an
(13 750 / mois)

- 165 Aides à domicile
Dont 30 % diplômées AVS/MCAD

Budget de Fonctionnement (BP 2014)
3 852 861 €uros

dont 3 412 985 € de charges de personnel (88%)

Le Service Portage de Repas à Domicile

(Budget annexe soumis à la TVA)

Budget de Fonctionnement 231 922 €uros
dont 28 % de charges de personnel

Nombre de repas livrés : ± 22 000 / an
Sur les antennes de Beaumont / Lalinde / Monpazier

Prix du repas 8,31 € TTC soit 7,88 € HT

Soit: ± 173 360 € de recettes

(prévu au budget 165 000 €)

☛ Subvention équilibre du BP: ± 40 000 €

Le Service Hébergement

La MARPA du Buisson

- 19 logements (T1 + T2)
- Restauration sur site
- 5 agents à temps complet

Budget de Fonctionnement 371 136 €uros
dont 51% de charges de personnel

• Subvention équilibre : env. 85 110 €

Le Service Hébergement

La Résidence de Monpazier

(pas de budget annexe; inclus dans le Budget Principal du CIAS)

- 9 logements
- Pas de Restauration
- 1 coordinatrice à 1/2 temps
- Animations réalisées par des Aides à domicile de l'antenne de Monpazier

Le Service Hébergement

Depuis le 01^{er} janvier 2014

La RPA Les BELISSES Lalinde

(pas de budget annexe; inclus dans le Budget Principal du CIAS)

- 40 logements
- Pas de Restauration
- 3 agents à temps complet

L'Action Sociale

- ☛ Instruction et suivi des dossiers d'aide sociale légale
 - ☛ Procédure de domiciliation des SDF
 - ☛ Gestion des aides facultatives (budget annuel ± 20 000 €)
 - Bons d'alimentation (maxi 50€/famille)
 - Bons de carburant (maxi 50€/famille)
 - Aides directes EDF/GDF/Eau/...
(maxi 150€/famille, versés directement au créancier)
 - Secours remboursables
- ⇒ Lalinde - Le Buisson : **E. VIGNY**
- ⇒ Monpazier : **V. CLOAREC - M. CASSANG**
- ⇒ Beaumont : **N. FITE - S. BIBONNE**

Administration Générale

☛ Direction Générale

⇒ **D. CARISSAN** ⇒ Management, Partenariat institutionnel, Mise en œuvre et préparation des CA, CTP,..., Coordination des Services

☛ Ressources Humaines

- Directrice RH ⇒ **V. DEMADE** (Gestion des carrières, et de la masse salariale, règlementation...)

- Assistantes RH ⇒ **C. FAUCHIER** (Paie, Congés, suivi activité AD)

⇒ **G. STUZMANN** (Gestion des arrêts maladie, frais de déplacements)

⇒ **C. PEYRIE** (CNAS/CDAS, Paie mandataire, IRCEM)

☛ Finances

J. MALET ⇒ Budget, Elaboration exécution Dépenses/Recettes, Marchés publics

M. BORIE ⇒ Correspondant administratif RPA Lalinde, Régisseur, Exécution
Dépenses/Facturation: Repas, Service mandataire/frais de déplacements

L'analyse des besoins sociaux

• Une obligation réglementaire

⇒ Articles R123-1 et 2 du Code de l'Action Sociale et Familiale

Article 1 : « Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'Administration »

Article 2 : « Les centres d'action sociale mettent en œuvre sur la base de ce rapport, une action générale, telle que définie dans l'article 123-5 du Code de l'Action Sociale des Familles (CASF), et des actions spécifiques »

Cet article précise que « le centre d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées »

L'analyse des besoins sociaux

⇒ Loi du 02 janvier 2002

La loi réinscrit la démarche d'ABS au cœur de l'action sociale et plus particulièrement le volet de la loi qui précise que « l'action sociale et médico-sociale [...] repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté [...] ».

☛ Mais la méthodologie adoptée permet de traduire l'obligation réglementaire en opportunités.

...en considérant la démarche ABS comme un outil d'aide à la décision au service du pilotage de l'action sociale du territoire

⇒ Pourquoi ? Puisque, comme on va le voir, la démarche permet de répondre à six objectifs principaux

L'analyse des besoins sociaux

OBJECTIF 1 : Améliorer la connaissance du territoire et de chacun des publics mentionnés dans le décret (et leurs évolutions potentielles)

OBJECTIF 2 : Dresser l'état des lieux et valoriser l'action sociale actuellement mise en œuvre sur le territoire

OBJECTIF 3 : Optimiser l'adéquation entre l'offre et les besoins de la population

OBJECTIF 4 : Renforcer une dynamique partenariale sur des enjeux partagés

OBJECTIF 5 : Alimenter d'autres projets ou d'autres actions

OBJECTIF 6 : Fonder les bases d'un observatoire local pérenne (outil de veille sociale pour anticiper les besoins)

L'analyse des besoins sociaux

➤ Mission : établir le panorama social du territoire

THEME 1 : Socio-démographie du territoire

Photographie de la population dans son ensemble

(par recueil, traitement et analyse des données statistiques)

THEME 2 : Les logements sur le territoire

THEME 3.1 : L'activité des résidents

THEME 3.2 : L'emploi sur le territoire

THEME 4 : Les ressources des ménages

Données issues du recensement de la population (INSEE)

Données issues du recensement de la population (INSEE) et CLAP

Données « secondaires » (INSEE) : DGFIP

L'analyse des besoins sociaux

➤ Mission : établir le panorama social du territoire

THEME 5 : Les personnes en difficultés

Données INSEE,
CAF, DIRECCTE
et CG

**Photographie des publics
de l'action sociale**

(par recueil, traitement et
analyse des données sociales)

THEME 6 : Les personnes âgées

Données INSEE,
CG et CARSAT

THEME 3.1 : L'activité des résidents

Données CAF
et CG

THEME 3.2 : L'emploi sur le territoire

Données INSEE,
CAF et CG

THEME 4 : Les ressources des ménages

Données INSEE,
DIRECCTE
et CG